



Compte-rendu

Comité de Direction du 24 mars 2017

Identification : CR CD

Date : 24/03/2017

Version : 01

Le comité de direction du vendredi 24 mars 2017, s'est tenu à 9h, dans la salle des étudiants à Kamboinsé, avec l'ordre du jour suivant :

- 1- Débriefing du Comité de suivi 2017
- 2-Plan d'action pour la rédaction du projet « LMI2 » : organisation, agenda, rédacteurs, responsabilités,
- 3-Actions 2017 (Recherche, Accueil, Equipement, Parcelle d'étude, formation, projets en préparation avec le LMI, rédaction du projet LMI2, Publications, Recrutement INERA-plateforme, soutien SCAC)
- 4- Divers

Etaient présents : Bouma James Neya, Christophe Brugidou, Drissa Sérémé Fatoumata Gnacko Hamidou Dicko, Koussao Somé, Marie Tarpaga, Martine Bangratz, Séverine Lacombe.

1- Débriefing du Comité de suivi

Dr Christophe Brugidou a fait le point sur le déroulement du Comité de suivi 2017. Il a informé du retour positif des participants. Il a aussi précisé que le compte rendu du comité de suivi est entrain d'être fait par Marie Tarpaga et Fatoumata Gnacko.

Pour le rapport d'activités 2016 du LMI Patho-Bios, un à deux pages seront ajoutées avec les recommandations de 2014 à 2017 et les indicateurs demandés par Pr Paco Sérémé. Le tableau des formations sera modifié pour faire ressortir le nombre de femmes et d'hommes ayant participé. Dr Christophe Brugidou a demandé à Marie Tarpaga de faire le suivi financier du LMI 2016-2017 de l'IRD et de l'INERA. Elle devrait aller au service comptabilité de l'IRD pour avoir accès aux factures des commandes pour faire le point sur les frais de dédouanement 2016-2017. A l'INERA elle devrait prendre les informations sur les entrées et sortie du cahier LMI, afin de suivre exactement les dépenses et recettes avec tous les totaux (les factures créditées ou non) ainsi que les projets des membres du LMI (Séverine, Fidèle, Drissa, James, Koussao, Souleymane, Léonard, Charlotte, Issa).

2- Plan d'action pour la rédaction du projet : organisation, agenda, rédacteurs, responsabilités,

Un des points ayant retenu l'attention lors du comité de suivi est le volet « communication » sur lequel doit travailler le LMI pour gagner en visibilité. Ce point sera pris en compte pour la finalisation du projet « LMI 2 », où l'accent sera mis sur le partenariat, avec notamment le rapprochement avec l'Université de Louvain (Belgique) afin de le faire entrer dans la co-tutelle de la direction du LMI...

| | Rédacteur | Vérificateur | Approbateur |
|----------|---------------|----------------------|------------------|
| Nom | Marie TARPAGA | Les membres du CoDIR | James Bouma Néya |
| Fonction | Secrétaire | | Directeur |
| Date | 26/03/2016 | 27/04/2016 | 11/05/2016 |



Compte-rendu

Comité de Direction du 24 mars 2017

Identification : CR CD

Date : 24/03/2017

Version : 01

Il a été suggéré de mettre une équipe choc en place pour aller voir le CORAF, le NEPAD, l'UEMOA, AfricaRice, les universités et le LNSP, pour mieux se faire connaître et demander leur appui pour le LMI2. De plus, un point sur le comité de suivi et le pré-projet du LMI2, sera préparé et présenté aux responsables de l'INERA, afin de demander leur soutien. Dr Drissa Sérémé a proposé de faire un PowerPoint pour expliquer aux institutions les activités clés du LMI.

La date limite pour la rédaction du projet LMI2 est fixée à fin décembre. Une commission mixte IRD/INERA sera mise en place pour le rapport d'évaluation du LMI1. Une visio avec le CIRAD, IRD et INERA aura lieu d'ici juin pour consolider et approuver le partenariat. Dr Christophe Brugidou est prêt à amener le LMI 1 jusqu'à l'évaluation. Il ne s'impliquera pas dans la seconde phase du LMI, mais va aider à sa mise en place. Les membres du LMI Bobo, ont proposé que le LMI2 ait un directeur INERA et un adjoint au directeur INERA (proposé par le directeur et validé par les membres du LMI). Il sera organisé en janvier 2018, une commission mixte avec un panel choisi par l'IRD et l'INERA. Dr Christophe Brugidou fera la transition avec le responsable qui sera choisi pour le LMI2. Une certaine distance sera prise par la suite, car il ne fera pas partie de la co-direction du LMI2.

Christophe Brugidou a précisé que c'est aux responsables de l'INERA, membres du LMI, d'aller rencontrer les institutions locales pour présenter le LMI, et nouer des partenariats. Il a alors été suggéré de mettre en place une équipe de choc pour aller au CORAF, le NEPAD, l'UEMOA, Africa Rice, les universités et le LNSP, pour présenter le projet « LMI 2 » comme support de communication et demander leur appui. Mr Hillaire Sanou qui a représenté l'UEMOA au comité de suivi, serait une porte d'entrée vers cette institution. On pourrait, à travers lui, obtenir une lettre de soutien montrant un appui concret au LMI et qui sera joint au projet du LMI 2. Les personnes suivantes : Dr Fidèle Tiendrebéogo, Dr Drissa Sérémé, Dr Issa Wonni et Dr Koussao Somé se portent volontaire pour monter une équipe INERA qui planifiera et organisera avec Dr James Bouma Neya en sa qualité de co-directeur du LMI, la préparation du projet final. Néanmoins, Dr Neya a prévenu que l'INERA seul ne serait pas en mesure d'approcher toutes les institutions citées plus haut, d'autant plus que le directeur de l'INERA ne s'implique pas vraiment dans le LMI. Pourtant, ce dernier ne se gêne pas pour en récolter les fruits. Pour susciter plus d'engouement auprès de la direction de l'INERA, il est question d'envoyer une délégation chargée de faire un point sur le comité de suivi et leur soumettre le pré-projet du LMI2. Dr Drissa Sérémé a proposé de faire un PowerPoint pour expliquer aux institutions les activités clés du LMI. Dr Neya Bouma James, doit se rendre avec Charlotte Tollenaere à Dakar pour un atelier Divecosys. Ils profiteront du séjour, pour rencontrer les responsables du CORAF et du NEPAD, afin de discuter partenariats et demandé leur soutien.

Dr Christophe Brugidou, a évoqué le cas des conventions avec les universités dont la signature tarde pour des questions de principes. A la question de savoir s'il n'est pas possible de signer directement des conventions entre le LMI et les équipes de recherche universitaires, Dr Neya a répondu que cela n'était pas possible car le LMI qui est sous la tutelle de l'IRD n'a pas d'identité juridique propre, l'INERA est aussi sous tutelle du CNRST, les universités sont les seules habilitées à délivrer des diplômes et elles interviennent à travers les écoles doctorales. C'est pourquoi une convention entre l'IRD, le CNRST et les Ecoles doctorales doit être établie mais à ce jour, le dossier reste bloqué entre le CNRST et l'Ecole Doctorale de l'Université de

| | Rédacteur | Vérificateur | Approbateur |
|----------|---------------|----------------------|------------------|
| Nom | Marie TARPAGA | Les membres du CoDIR | James Bouma Néya |
| Fonction | Secrétaire | | Directeur |
| Date | 26/03/2016 | 27/04/2016 | 11/05/2016 |

Ouagadougou. Dr Christophe Brugidou a donc proposé d'attendre le nouveau représentant de l'IRD qu'il va rencontrer personnellement pour lui exposer le problème et lui demander d'user de sa fonction pour débloquer la situation. La même démarche sera entreprise, selon la proposition de Drissa Sérémé, pour aller voir le Directeur Général de l'INERA et lui poser le problème de convention et de tutelle. Dr Bouma James Neya, Dr Somé Koussao et Dr Drissa Sérémé se sont portés volontaires.

Dorénavant, Marie Tarpaga travaillera en lien direct avec Dr Bouma James Neya pour préparer les documents de travail nécessaires jusqu'à juillet prochain.

3. Les actions en 2017

En termes de nouveaux arrivants au LMI-Kamboinsé, deux étudiants en master envoyé du Pr Jacques Simporé seront encadrés par Dr Fidèle Tiendrebéogo et une stagiaire doctorante sera encadrée par Dr Bouma James Neya. Dr Séverine Lacombe a aussi informé de la deuxième phase de la thèse de Kader Bamogo qui repart pour 6 mois à l'IRD Montpellier d'Avril à Octobre prochain mais le budget injecté à cet effet sur le cahier LMI est fini. Elle demande donc le soutien des uns et des autres pour l'achat de consommables. Dr Christophe Brugidou, a demandé à Marie Tarpaga de faire un tableau des accueils, à envoyer aux membres du LMI, pour recueillir les informations sur les noms, le projet, la source du financement des étudiants accueillis sur la plateforme LMI (bénéficiaire d'une bourse LMI ou non), pour une meilleure organisation (gestion de l'espace et des consommables).

Pour les équipements, Martine Bangratz a informé de l'achat d'un lecteur de gels pour la plateforme de biologie moléculaire de Kamboinsé, dont le devis est en cours. Il a été demandé à Mme Tarpaga Marie de faire le point des frais de dédouanement de 2016-2017, par rapport aux équipements commandés, car une anomalie a été constatée sur les factures de Mr Zagré (transitaire de l'IRD). A Bobo, les demandes d'équipements suivantes ont été exprimées : broyeur à billes, Nanodrop, congélateur -20.

Dr Christophe Brugidou, a souhaité la valorisation du rôle des parcelles d'études au Burkina Faso, par une publication. Les membres de Bobo ont proposé la multiplication des parcelles d'études sur un même site notamment à Karfiguela, dans l'optique d'induire aléatoirement les facteurs maladies (BLS, RYMV) présents sur le site, ce qui permettrait ainsi de documenter des informations non disponibles jusqu'alors pour cause d'absence de maladie.

Comme par le passé, plusieurs actions de formation sont prévues pour 2017-2018.,

- Dr Charlotte Tollenaere et Dr Bonzi Schémaeza (UPB) prévoient d'organiser avec Dr Didier Tharreau (Cirad) un atelier en « Mycologie Moléculaire », ouvert aux différents labos burkinabés :UPB-UO-INERA. Le financement viendrait du projet E-Space et serait complété par une demande SCAC.
- Une formation en analyse des données avec le logiciel R, est prévue pour Mai 2017(une semaine) à Bobo, organisée par l'IRD (LMIs PathoBios etLAMIVECT).

| | Rédacteur | Vérificateur | Approbateur |
|----------|---------------|----------------------|------------------|
| Nom | Marie TARPAGA | Les membres du CoDIR | James Bouma Néya |
| Fonction | Secrétaire | | Directeur |
| Date | 26/03/2016 | 27/04/2016 | 11/05/2016 |



Compte-rendu

Comité de Direction du 24 mars 2017

Identification : CR CD

Date : 24/03/2017

Version : 01

- Dr Séverine Lacombe a également informé de la tenue entre septembre-octobre, d'un atelier en biologie-moléculaire regroupant (Université Ouaga1 et LMI) et avec le LNSP.
- Dr Christophe Brugidou a aussi fait cas d'une demande de financement d'Agropolis autour de 70 000 mille euros. Cela pourrait permettre de relancer des formations en bio-info et en diagnostic moléculaire, A la question de savoir comment fonctionne le serveur, Dr Séverine Lacombe a fait savoir que le serveur est installé à l'IRD, mais ni elle ni Ezechiel Tibiri n'en ont eu besoin pour l'instant. Dominique Brunel a proposé son aide pour la gestion (elle part à la retraite bientôt mais cherche à se former à SouthGreen avec Alexis pour un tutorat personnalisé des étudiants disposant de données NGS et ainsi pérenniser le suivi).
- Dr Drissa Sérémé a informé sur la formation qui aura lieu du 27 au 31 mars prochain pour 15 personnes de la SOFITEX, sur la caractérisation moléculaire du coton Bt et la traçabilité des OGM. Il a aussi fait cas de l'accueil d'un doctorant ivoirien pour la caractérisation de ses isolats pour 3 mois, dont la période est à définir.

Concernant les projets en cours, l'appel d'offre européen LeapAgri est actuellement ouvert. Dr Brugidou, Dr Tiendrebeogo, Dr Roumagnac, préparent un projet sur la caractérisation du virus du maïs, du niébé, de la patate douce et du manioc, mais restent ouverts à d'autres spéculations. Dr Neya propose également un projet sur la sécurité alimentaire, en collaboration avec la Belgique, le Sénégal, le Burkina Faso et le CIRAD. Dr Sérémé et Dr Wonni préparent un projet sur la caractérisation des pathogènes du manguier, en collaboration avec le CIRAD. Dr Somé a informé d'un projet sur la patate douce. D'autre part, Dr Tolleanere a soumis un projet à l'ANR en collaboration avec Dr Lacombe, Dr Wonni et Dr Sérémé, avec des activités au Burkina et à Montpellier.

Enfin, l'appel d'offre IFS et Union Africaine sont en cours.

Dans le cadre de la rédaction du projet LMI2, il a été décidé de mettre en place un comité à partir de juin, pour déterminer qui fait quoi et les partenaires à contacter.

Il a été suggérer de recruter une personne pour la plateforme LMI, après le départ de Martine. Dr Bouma James Neya a proposé de sensibiliser les jeunes chercheurs à occuper la plateforme, car il n'y a pas de techniciens recrutés pour l'instant. Un problème de lenteur administrative au niveau de l'INERA car sur les 300 recrutements effectués sur 5 ans à l'INERA, beaucoup sont restés 2 ans sans prendre service. Les membres du LMI Bobo, ont demandé de réfléchir à deux possibilités :

- Recruter un technicien supérieur pour un salaire équivalent à celui de la fonction publique en CDD sur projet et/ou cahier LMI, et espérer ensuite un recrutement sur concours interne CNRST ;
- ttirer des techniciens du ministère de l'agriculture qui pourraient demander un transfert/affectation au CNRST/INERA avec le soutien du chef de département production végétale.

D'autre part, au niveau de l'organisation du LMI dans les prochaines années, les membres du LMI Bobo ont également proposé que la fréquence des CoDir soit revue ; par exemple un CoDir

| | Rédacteur | Vérificateur | Approbateur |
|----------|---------------|----------------------|------------------|
| Nom | Marie TARPAGA | Les membres du CoDIR | James Bouma Néya |
| Fonction | Secrétaire | | Directeur |
| Date | 26/03/2016 | 27/04/2016 | 11/05/2016 |



Compte-rendu

Comité de Direction du 24 mars 2017

Identification : CR CD

Date : 24/03/2017

Version : 01

3 ou 4 fois par an et en une journée entière, avec une thématique spécifique. De même, les comités de suivi ne doivent pas être nécessairement annuels, mais pourraient avoir lieu tous les 18 ou 24 mois. Enfin, ils proposent de réfléchir sur la notion de « membre du LMI » : quels « droits et devoirs », quelles responsabilités ?

Mr Demaison, responsable SCAC, a demandé à Dr Brugidou, de faire une note prospective sur les besoins de financement du LMI. A cet effet, il a cité le besoin de financement pour Ezekiel Tibiri pour son séjour scientifique à la Réunion, le besoin de financement pour la thèse de Phillippe Nikiema (mais manque de labo d'accueil), la prise en charge des missions des formateurs en mycologie pour Bobo. Pour Bobo, il y a une demande de bourse de thèse en cours pour Diallo Amadou. La prise en charge de deux formateurs en Bio-informatique et la prise en charge de Mr Kader Bamogo pour un congrès au Brésil. Pour ce dernier, d'après Dr Brugidou, ça sera difficile et il propose de s'adresser plutôt à IPME, et la SFP (Société Française de Phytopathologie).

Il a été demandé de réfléchir sur la charte de publication, par rapport à tous ceux qui viennent sur la plateforme LMI. Dr Christophe Brugidou, a donc demandé de poursuivre la dynamique de publications et propose de demander à ceux qui viennent sur la plateforme de mentionner le LMI dans leur publication, selon une charte qu'il reste à définir. Il y a deux publications en cours pour Dr Tiendrebéogo, une pour Dr Tollenaere, une pour Dr Sérémé et une pour Moustapha Koala. Les membres de Bobo ont proposé de voter un budget pour les publications. Des actions de communications autour des activités du LMI ont été proposées par Bobo, notamment : l'amélioration du site web et la création d'une page facebook (à l'image de celle de l'IRD, de l'INERA, INERA-DRREAO.....)

Ils ont également proposé des aspects qui semblent important pour arriver aux objectifs fixés au départ du LMI, notamment :

- La pérennisation du fonctionnement des 2 plateformes
- La mise en place effective des collections (fichier excel commun et congélateur -80 rempli). Envisager un second -80 pour pallier à une éventuelle panne. Evoluer vers un centre de conservation des agents pathogènes en Afrique d l'Ouest.
- Continuer les efforts en termes d'aménagements des labos. Mutualiser les moyens entre labos partenaires. Par exemple renforcer si possible les labos d'entomologie (Kamboinsé) et éventuellement de nématologie.
- Réfléchir ensemble à comment arriver à ces objectifs ?

4- Divers

Dr Neya, a fait cas des factures en cours de paiement sur le cahier LMI. Il s'agit de la facture des étudiants Béninois qui sont passés sur la plateforme LMI et la facture de Pr Nanema Romaric.

La facture du journaliste (Infos science culture) qui a participé au comité de suivi, n'est pas encore réglée.

Dr Lacombe a proposé de descendre le congélateur du laboratoire qui occupe la place pour rien.

Fin la rencontre à 11h et date du prochain Codir à déterminer.

| | Rédacteur | Vérificateur | Approbateur |
|----------|---------------|----------------------|------------------|
| Nom | Marie TARPAGA | Les membres du CoDIR | James Bouma Néya |
| Fonction | Secrétaire | | Directeur |
| Date | 26/03/2016 | 27/04/2016 | 11/05/2016 |